Examen de droit constitutionnel

Par **Périhane Moustafa**, le **29/11/2016** à **18:43**

Bonsoir a tous,

Demain est mon premier examen de droit constitutionnel, il y aura une dissertation. J'ai lu les cours maisje me sens que ce n'est pas suffisant, je suis encore perdue et je ne sais pas exactement comment reviser. Aucun conseils ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2016** à **21:59**

Bonsoir

Il aurait fallu vous manifester plutôt. Effectivement réviser son cours n'est pas suffisant, il faut aussi retravailler les TD.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **29/11/2016** à **22:39**

Euh ...

Alors dans ces situations voilà la marche à suivre :

Je pose la main droite sur la poignée rouge, le pose la main gauche sur la main droite, je tire fort sur la poignée et déploie le parachute de secours.

Positionnement des jambes sous le corps légèrement en flexion et je me prépare à l'impact ...

Sinon, vous avez fait quoi depuis la rentrée pour découvrir à J-1 que vos révisions n'étaient pas au top .
Je me trompe peut-être, mais à vous lire ... on a pas franchement l'impression d'un investissement important..

Par **Périhane Moustafa**, le **30/11/2016** à **04:29**

Certainement j'ai retravaillé les TD. Ce que je voulais dire que à part des TD et des cours,

quoi d'autre à faire ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2016** à **08:38**

Bonjour

[citation] Je pose la main droite sur la poignée rouge, le pose la main gauche sur la main droite, je tire fort sur la poignée et déploie le parachute de secours.

Positionnement des jambes sous le corps légèrement en flexion et je me prépare à l'impact ... [/citation]

Content de voir que Christopher a gardé les bons réflexes de son ancienne profession [smile3]

[citation] Certainement j'ai retravaillé les TD. Ce que je voulais dire que à part des TD et des cours, quoi d'autre à faire ? [/citation]

Ben normalement en LD1, si vous avez bien pris vos cours et fait tout vos TD sérieusement et assisté à toutes les corrections, cela devrait largement suffire.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **30/11/2016** à **10:24**

En LD1, ce n'est que mon avis mais, personnellement il y a des cours comme le droit romain ou l'histoire du droit pour lesquels le simple fait d'écouter en CM me suffit presque pour mémoriser les grandes lignes du cours et pouvoir répondre aux questions.

Pour le droit constit et l'intro au droit (droit civil) il faut brosser plus en profondeur, surtout l'intro qui demande une réelle gymnastique d'esprit pour comprendre les mécanismes du droit ainsi que le pourquoi du comment de l'application de telle ou telle norme pour tel ou tel cas d'espèce.
Le « droit international » est assez spécifique et pour la LD1 constitue essentiellement une culture générale de SciencePo mixée à de la culture du monde pour expliquer les OIG/ONG, les dates importantes de l'histoire du XX-XXIème siècle, etc.

Faites des entraînements avec d'autres personnes de votre amphi, faites des fiches d'arrêts, etc.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2016** à **10:45**

Bonjour

[citation] Pour le droit constit et l'intro au droit (droit civil) il faut brosser plus en profondeur,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

surtout l'intro qui demande une réelle gymnastique d'esprit pour comprendre les mécanismes du droit ainsi que le pourquoi du comment de l'application de telle ou telle norme pour tel ou tel cas d'espèce. [/citation]

Et c'est bien pour ça qu'il faut faire entièrement toutes les séances de TD, et bien reprendre les corrections.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés